

Avril-mai 2024 : faire face à l'offensive autoritaire

Parti-pris de Nos Révolutions discuté en ligne les 24 et 25 avril 2024.

Premier-es signataires à la fin du texte.

Pour signer, écrire à contact@nosrevolutions.fr.

Nous appelons à résister à l'offensive policière, judiciaire et administrative contre le mouvement de soutien à la Palestine.

Les libertés publiques, et la première d'entre elles, la liberté d'expression, sont brutalisées par le pouvoir macroniste. Rima Hassan, Sihame Assbague, Mathilde Panot, Annasse Kazib, Jean Paul Delescaut - parmi tant d'autres - sont convoqué-es par la Police ou trainé-es devant les tribunaux pour apologie du terrorisme suite à des tweets, la publication de tracts ou de déclarations.

La responsabilité du gouvernement est évidente. C'est bien le parquet qui a décidé de poursuivre Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de la CGT du Nord, pour un tract de soutien à la lutte du peuple palestinien. Le Ministre Dupont Moretti en a donné l'ordre le 10 octobre par voie de circulaire considérant que chaque « propos vantant les attaques [du Hamas], en les présentant comme une légitime résistance à Israël », sont constitutifs du délit d'apologie du terrorisme.

En réalité, aucune expression de la CGT n'est solidaire du mouvement islamiste et réactionnaire qui a perpétré ces terribles attaques. Le tract de la CGT du Nord dénonce Netanyahu et son "gouvernement fasciste affichant un racisme décomplexé" qui "mène une politique d'apartheid concentrationnaire privant le peuple palestinien de ses droits fondamentaux".

Le gouvernement associe la défense des libertés du peuple palestinien à l'apologie du terrorisme (et parfois à l'antisémitisme). **Nous récusons cette rhétorique manipulateur et liberticide.**

Elle est permise par le délit d'apologie du terrorisme, instauré par le gouvernement Valls/Hollande en 2015, et aujourd'hui utilisé pour intimider les oppositions. **D'après Mediapart, 385 enquêtes du même type ont été ouvertes depuis le 7 octobre.**

Ces convocations interviennent après l'annulation des conférences de Jean-Luc Mélenchon et de Rima Hassan à Lille, après la première interdiction de la marche contre le racisme, et une levée de bouclier ridicule après une affichette des Jeunes Communistes du Nord plaçant Raphaël Glucksmann et des élu-es de droite face à leur responsabilité dans la course à la guerre en Ukraine. Elles succèdent aussi à la mise en cause des associations féministes par la ministre Aurore Bergé.

La dérive est soutenue et justifiée par les élu-es macronistes. Violette Spillebout, députée du Nord ciblée à juste titre par l'affiche des Jeunes communistes du Nord, assume même dans une tribune parue dans Libération avoir demandé l'annulation de la conférence sur la Palestine à l'Université de Lille pour lutter contre "l'embrigadement de la jeunesse" dans les universités. En termes d'embrigadement, pourtant, le parti présidentiel n'a pas ménagé ses efforts pour bâtir un véritable "front anti-

républicain”, contre la gauche, mais avec l’extrême droite. Quelques personnalités issues de partis de gauche se sont d’ailleurs déshonorées en participant à l’opération.

L’objectif du gouvernement, avec cette offensive, est clair : il s’agit d’intimider, de tétaniser le mouvement de solidarité avec la population de Gaza, pour que le soutien français et européen à la politique israélienne ne soit pas remis en cause, malgré le massacre en cours. En Europe, la France et l’Allemagne sont à la pointe de la répression, alors que la Belgique, l’Espagne, la Slovénie et l’Irlande défendent la reconnaissance de l’État de Palestine.

Bien sûr, dans notre pays, ces politiques autoritaires sont aussi le fruit d’une véritable haine contre le peuple, et contre ceux qui le représentent : la gauche et les syndicats.

Le gouvernement, en effet, n’a jamais pardonné le mouvement des Gilets jaunes en 2019, les mouvements contre la réforme des retraites en 2019 et 2023, la Nupes arrivée en tête des élections législatives en 2022, la flambée de colère qui a succédé au meurtre de Nahel Merzouk en 2023. **Il s’attache, depuis, à réprimer, à briser, à diviser, avec le soutien enthousiaste de LR et du RN.** La tentative de dissolution des Soulèvements de la Terre par Gérald Darmanin a prolongé cette logique autoritaire.

C’est aussi la raison du déploiement, par Gabriel Attal, d’un véritable plan de

communication ciblant les classes populaires à la suite du meurtre d’un adolescent à Viry-Chatillon. Attal entend lutter contre “la décivilisation” par l’application de mesures réactionnaires pour l’école : enfermement des “classes dangereuses” dans les zones d’éducation prioritaire de 8h à 18h au sein des établissements scolaires, conseil de discipline dès l’école primaire, promotion des internats pour répondre à la délinquance, mise en accusation des parents pour la mauvaise éducation de leurs enfants par des travaux d’intérêt général. Le même, alors ministre de l’Éducation, nous avait gratifié à la rentrée de septembre d’une campagne d’interdiction des robes longues (les “abayas”) dans les collèges et les lycées.

Emmanuel Macron et ses amis sont de plus en plus dangereux, de plus en plus irrationnels, de plus en plus brutaux. Il est vital, pour le peuple, de prendre le pouvoir pour déjouer la catastrophe. **Nous affirmons, pour notre part, notre complète solidarité avec les personnalités, organisations et populations visées par cette offensive autoritaire.**

Enfin, le cessez-le-feu et la fin du massacre à Gaza sont des urgences absolues. Nous espérons que demain, les Palestinien·nes et les Israélien·nes pourront vivre ensemble, en paix et à égalité, libérés du régime d’apartheid indigne que dirige aujourd’hui Benjamin Netanyahu.

Premier·es signataires : Elsa Amand, Josselin Aubry, Jean-Jacques Barey, Chloé Beignon, Cécile Bernies, Aurélie Biancarelli, Méhadée Bernard, Hugo Blossier, Hadrien Bortot, Sophie Bournot, Marie-Pierre Boursier, Arnaud Carpier, Juan Francisco Cohu, Alexan Colmars, Leila Cukierman, Gabriel Darmon, Françoise DAVISSE, Yves DAVISSE, Lilian Davy, Isabelle De Almeida, Manel Djadoun, Jean-Luc Flavenot, Anaïs Fley, Théo Froger, Nadine Garcia, Laureen Genthon, Antoine Guerreiro, Jordan Homps, Robert Injey, Marie Jay, Patrice Leclerc, Anne-Marie Lefumat, Daniel Lesage, Colette Mò, Frank Mouly, Nuria Moraga, Martine Nativi, Basile Noël, Philippe Pellegrini, Hugo Pompougnac, Stéphane Poulet, Katia Ruiz Berrocal, Annabelle Skowronek, Bradley Smith, Pascal Tournois, Pascal Troadec, Jean Vuillermoz, Bozena Wojciechowski



Scanne ce QR code pour accéder à notre site